

Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques
... mais **l'actualité va très vite ! Se tenir informé de manière régulière est important et simple :**



« Commune de Roquettes » sur :



💡 Le saviez-vous ?

Il y a deux grandes typologies de masques :

- les masques à usage sanitaire, qui comportent deux principales sous-familles :
 - les « Masques à usage médical », aussi dénommés masques chirurgicaux, déclinés en trois catégories (I, II et IIR)
 - les « Appareils de protection respiratoire », aussi appelés masques FFP, déclinés en trois catégories (1, 2 et 3)
- les masques à usage non sanitaire (UNS), aussi appelé « masques en tissu » dans les médias, décliné en deux catégories (1 et 2).

Depuis le 27 janvier 2021, lorsque le port du masque est rendu obligatoire dans le cadre des règles gouvernementales, il est impératif de porter :

- un masque UNS de catégorie 1, ou
- un masque chirurgical (toutes catégories), ou
- un masque FFP de catégorie 2 ou 3 (obligatoirement sans valve expiratoire).

Sont donc interdits dans ces mêmes situations :

- les masques artisanaux (qui ne répondent à aucune norme),
- les masques UNS de catégorie 2,
- les masques FFP1.

Attention : les masques ne répondant pas aux règles ci-dessus restent malgré tout autorisés à la vente. Le vendeur a toutefois obligation de les séparer des masques répondant aux exigences sanitaires, en complément de clairement afficher les caractéristiques de ces masques. Restez attentif lorsque vous achèterez vos prochains masques !

🧑‍🌾 Inauguration du Marché du mercredi le 17 mars 2021

S'approvisionner directement auprès de producteurs sur un marché de plein vent est un moment agréable qui sera très bientôt possible à Roquettes.

Le Marché du mercredi s'installera à compter du 17 mars 2021 sur le parking des écoles pour vous proposer viandes, légumes, fromages, etc., de :

- 14h30 à 18h00 (horaires adaptés si un couvre-feu à 18h subsiste),
- 15h30 à 19h30 (horaires normaux, une fois les contraintes levées).

Nous vous donnons rendez-vous le 17 mars à 15h30 pour son inauguration (attention : horaire de début de marché exceptionnel pour ce premier jour, indépendamment du couvre-feu !). Il se tiendra ensuite les 24 et 31 mars pour ce mois-ci. Nous espérons que ce marché saura combler vos attentes et qu'il sera un succès.

☀️ Nouvelle exposition « Le Climat » à la Médiathèque

Du 05 mars au 7 avril 2021, vous pourrez retrouver à la Médiathèque Olympe de Gouges l'exposition « Le climat » prêtée par la médiathèque départementale 31 avec une sélection de documents pour les petits et les grands.

Cette exposition sur le climat explique en premier lieu les phénomènes météorologiques et climatiques qui nous sont coutumiers, comme le vent, les nuages, la pluie, la neige ou bien étrangers sous nos latitudes comme la mousson, les cyclones... Elle aborde ensuite les menaces qui pèsent sur notre futur : l'effet de serre, la couche d'ozone, le dérèglement climatique et les moyens de remédier à ses maux : l'engagement des états, les énergies renouvelables...

👥 Permanences

Elu de permanence (pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

Service urbanisme : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h30-12h et 14h-18h, vendredis de 9h30-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53.

CCAS : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h30-12h et 14h-18h, vendredis 9h30-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.

Création d'une AMAP à Pins-Justaret

AMAP signifie Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Il s'agit d'un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale, débouchant sur un partage de récolte régulier composé des produits de la ferme.

Une AMAP légumes est en cours de lancement à Pins-Justaret et est en recherche de ses adhérents. Avec celle de Pinsaguel c'est l'AMAP la plus proche de notre commune. Intéressé.e ? Voici quelques informations:

- Page Facebook : Amap de Pins-Justaret
- Mail: amappinsjustaret@gmail.com
- Lieu de distribution : Place du Château (en face de la médiathèque) à Pins-Justaret – chaque semaine le mercredi

Nombreux évènements reportés ou annulés

La COVID-19 continue d'impacter notre quotidien et de nombreux évènements ont été annulés ou reportés. En voici la liste à l'heure de cette édition :

- Lire en fête, initialement prévu le 20 février

L'agenda du site internet et de l'application mobile sont tenus à jour et permettent d'avoir une vue en temps réel. Pensez à les consulter !

Passage de la balayeuse les mercredis 10 et 24 mars 2021

Le Muretain Agglo vous informe du passage de la balayeuse sur Roquettes les mercredis 10 et 24 mars 2021 à compter de 5h du matin.

Merci dans la mesure du possible de prendre garde à vous garer du mieux possible afin de faciliter le passage de l'engin et de rendre ce nettoyage le plus efficace possible.

Coupure d'eau le mardi 2 mars 2021 Rue d'Occitanie

Dans le cadre de l'amélioration de notre réseau d'eau potable, des travaux sont prévus sur la commune.

Nous vous informons que dans le cadre de ces travaux, une coupure d'eau sera nécessaire le mardi 2 mars 2021 entre 9h et 12h rue d'Occitanie

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter le SIVOM SAGe au 05 62 11 73 60.

Travaux de rénovation de câbles d'éclairage rue de la Garonne

Du lundi 29 mars 2021 au mercredi 7 avril 2021, sur la section de voie où se déroule l'exécution des prestations du chantier les consignes sont les suivantes :

- La circulation se fera par alternat de feux tricolores.
- Le stationnement sera interdit.
- Interdiction de dépasser à tous les véhicules.

L'accès aux riverains sera assuré pendant toute la durée des travaux.

Rappel : coupure d'électricité programmée le 17 mars 2021 dans plusieurs rues

En raison de travaux de renforcement du réseau électrique dans les rues Aquitaine, Aragon, Proust, Marot, Prévert, Chateaubriand & impasse Lafontaine, ENEDIS a programmé une coupure de courant le mercredi 17 mars 2021 entre 8h30 et 12h30 de durée approximative de 4 heures. La liste détaillée des sections impactées par cette coupure est disponible sur le site internet de la mairie.

L'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée. Si vous restiez exceptionnellement sans courant après la période indiquée, le service dépannage est à votre disposition au 09.72.67.52.31 (appel non surtaxé).

Agenda des évènements publics

Jusqu'au 03/03 : exposition « vive l'eau » à la Médiathèque
17/03 : inauguration du marché du mercredi, parking des écoles

19/03 : Cérémonie de commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie

Collecte des déchets

Encombrants : pas de collecte ce mois-ci.
Déchets verts : mardi 23 mars